



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

CNEA - 29 AVRIL 2021 DÉCLARATION LIMINAIRE SNETAP-FSU

Madame la Directrice Générale,

Avec près de 6000 patients encore en réanimation et un nombre de contamination de 24 000 personnes en moyenne sur les 7 derniers jours, la situation sanitaire en France reste préoccupante à l'issue de la troisième période de confinement.

Nous sommes loin en tout cas des 3.000 réanimations et 5.000 cas par jour que le Gouvernement avaient fixé comme objectifs pour l'amorce d'un déconfinement.

De la même façon, côté vaccination, le Premier Ministre avait annoncé 10 millions de personnes vaccinées au 15 avril, alors qu'à cette date nous étions à peine à 4 millions de personnes pouvant être considérées comme protégées, ayant reçues deux doses de vaccin.

Pourtant, cela n'empêchera visiblement pas le Président de la République d'annoncer la poursuite du déconfinement par étapes dès les prochains jours et semaines.

Un nouveau « pari », et sans doute à suivre une nouvelle cacophonie difficilement compréhensible pour la population.

Rien d'étonnant que nous retrouvions cette confusion et cette absence de lisibilité au sein du système éducatif.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté et réclamé, pour les familles, les élèves et les personnels, une clarification des modalités de reprises après la période de confinement et les vacances de printemps. Et nous retrouvons les mêmes errements avec l'annonce de tests massifs dans les écoles qui ne semblent pas si massifs, de personnels enseignants prioritaires à la vaccination qui ne semblent pas si prioritaires, d'un protocole sanitaire renforcé qui ne semble pas si renforcé...

De la même façon depuis plusieurs mois, de nombreuses voix parmi les scientifiques ou les politiques, s'élèvent pour exiger que les établissements scolaires soient équipés de capteurs de CO2, voire de purificateurs d'air, sans qu'aucune décision ne soit prise, pour aboutir à des préconisations sans accompagnement réel de la mesure.

Ou encore la question des repas en milieu scolaire qui là aussi de l'avis de nombreux scientifiques sont des moments de grande fragilité favorables à la propagation du virus sans que de mesures fortes ne soient posées et assumées comme telles – avec un ministre de l'EN qui conseille tout de même aux parents de reprendre si possible leurs enfants à la maison pour le déjeuner et un ministre de l'Agriculture... muet sur ces questions comme sur toutes les questions ou presque touchant à l'EA.

Le problème est que nous arrivons en fin d'année, période tendue pour les familles et les personnels compte tenu des choix d'orientation qui vont devoir se concrétiser dans quelques jours et de la préparation aux examens qui exigeraient clarté et sérénité.

Il n'en rien ... bien au contraire et ceci alors que nous avons aujourd'hui un an de recul sur la crise sanitaire.

Madame la Directrice, nous comprenons, dans le contexte incertain, les difficultés de se projeter sur cette fin d'année scolaire mais il est de votre responsabilité de mettre en œuvre des règles claires afin de garder les établissements ouverts tout en sécurisant les 2 mois et demi à venir et en assurant une préparation des examens dans des conditions sereines et garantissant une égalité de traitement de tous les élèves et étudiant.es – **un certain nombre d'avis ont été portés en ce sens par les représentant.es des personnels au CHSCTM et nécessitent de vraies réponses de votre part et sans plus de délai.**

Pour illustrer notre propos et le recentrer sur la période d'examen qui s'ouvre, nous vous livrons sans filtre l'expression et les questionnements de personnels de 4 établissements reçus hier parmi toute une série de messages qui traduisent la difficulté à se projeter, à mettre en œuvre et pour tout dire le sentiment sinon d'abandon, en tout cas de grand mépris, en particulier pour les élèves de la voie professionnelle :

MESSAGE D'OCCITANIE

Bonjour,
je viens vous livrer **l'inquiétude et le sentiment d'abandon que nous ressentons**, dans notre établissement, **pour nos élèves de Bac Pro**, en l'absence de décisions concernant les épreuves terminales écrites du Bac Pro. Alors que pour la filière générale et technologique, des décisions claires ont été prises depuis longtemps (contrôle continu au lieu des E3C), nos élèves de Bac Pro vont devoir passer 4 épreuves écrites portant sur l'ensemble du cycle de formation (avec des très légers aménagements en maths et histoire).
Tous les collègues consultés en Français, Histoire Géo, Maths et Biologie (épreuve du Bac Pro SAPAT) sont unanimes : **nos élèves ne seront pas prêts pour ces épreuves**, nous sommes loin d'avoir pu traiter l'ensemble du programme.
Nous avons l'impression que nos élèves de l'enseignement pro sont les dernières roues de la charrette. Notre gouvernement n'en parle jamais, c'est révoltant. A moins que j'ai loupé des infos, je ne vois rien passer du côté des inspecteurs non plus...
Qu'est-ce qu'on fait, on leur envoie une bombe pour qu'ils nous entendent ?
Merci de vos retours de votre côté.
Syndicalement révoltée.

MESSAGE DE NOUVELLE AQUITAINE

Bonjour,
J'ai un CCF (en BTSA 1) le 5 mai, je voudrais l'annuler par respect pour les étudiant.es et je ne sais pas quoi leur dire à cette heure soit à MOINS d'1 SEMAINE de l'échéance (je les ai eu.es en visio cet après-midi en plus, laisse tomber le discours intenable: "bon bah faites comme si c'était maintenu à cette heure mais peut-être que vous serez en distanciel la semaine prochaine... ou pas...").
Pour info ils ont 7 CCF en 2 semaines et demi (bon ça c'était prévu et habituel, je suis leur coordo...) sachant qu'ils ne viendront peut-être qu'une semaine... et qu'ils viennent de passer 4 semaines éloigné.es du lycée...
Il est URGENT que l'administration CLARIFIE cela dès demain et donne des MARGES de MANOEUVRE aux équipes.

MESSAGE DU GRAND EST

Bonjour,
Dans la FAQ DGER, il est écrit : *« Les CCF sont maintenus tant que les conditions sanitaires le permettent. S'ils ne peuvent être réalisés, les notes de CCF seront remplacées par des notes de contrôle continu. Un aménagement réglementaire sera mis en place à cette fin ».*
Oui, mais quand ? Après douze jours de fermeture de notre établissement en amont des 4 semaines de reconfinement d'avril et avec la demi jauge obligatoire pour des raisons sanitaires sur fond de circulation haute du virus et de ses variants, on ne sait plus que dire et que faire avec nos élèves de la voie pro et nos étudiants !

MESSAGE DU CENTRE VAL DE LOIRE

Bonjour,
Des collègues font part de l'injustice que représente pour les élèves le maintien des examens et leurs inquiétudes légitimes et partagées à la perspective de devoir effectuer des missions de chef de centre, de surveillance et de correction des examens compte tenu du danger que cela représente sur le plan sanitaire (brassage des personnels et candidats, bâtiments non équipés en capteurs de CO2 et purificateurs d'air, absence d'équipement performant type masques PFF2, séjour à l'hôtel etc...).
Une collègue évoque le fait qu'elle est terrorisée à cette idée et nous interpelle sur ses droits et sur la possibilité d'exercer un droit de retrait. Que peut répondre le syndicat ? Qu'en est-il de l'exercice du droit de retrait ? Est-il possible de l'exercer ? Un mouvement de grève est-il prévu au moment des examens ?
Merci de vos réponses

Madame la Directrice Générale, il est plus que temps que vous entendiez, que vous écoutiez et que vous répondiez ! Il en va de votre responsabilité...